

## Compte-rendu du conseil scientifique de la SIF

9 juin 2017

ENS Rue d'ULM

### Présents :

Serge Abiteboul, Catherine Berrut, Gilles Dowek, Christine Froidevaux, Anne-Marie Kermarrec (à distance), Colin de la Higuera (à distance), Jean-Marc Petit, Michel Raynal, Monique Teillaud.

### Excusés :

Gérard Berry, François Bourdoncle, Patricia Bouyer-Decitre (invitée), Jérôme Durand-Lose, Claire Mathieu, Maurice Nivat, Françoise Soulié, Pascale Vicat Blanc.

### Invités :

- [Jean-Pierre Archambault](#), membre du Conseil d'Administration de la SIF
- [Marc de Falco](#) (Professeur agrégé de mathématique, docteur en informatique, enseignant en mathématique et informatique en CPGE MPSI à Valbonne), représentant [l'UPS](#), invité permanent.
- [Pierre Saurel](#) (agrégé de mathématiques, docteur en sciences cognitives, maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne, habilité à diriger des recherches en intelligence artificielle, enseignant en informatique et mathématiques à l'ESPE de Paris, spécialiste en droit de l'informatique)

### *Rencontre avec Pierre Saurel.*

Pierre Saurel présente son point de vue sur deux sujets :

- Le CAPES bivalent math option informatique
- L'introduction de l'informatique dans les programmes en école élémentaire.

Une discussion s'engage autour de ces 2 sujets.

Les transparents de Pierre Saurel sont consultables sur le site de la SIF.

### **Les GAFAM et l'Éducation Nationale.**

Jean-Pierre Archambault évoque le courrier récent de la Direction du Numérique pour l'Éducation (DNE) adressé aux Délégués Académiques au Numérique (DAN), courrier dans lequel les établissements sont incités à utiliser les services des GAFAM.

Suite à ce courrier, l'EPI a publié un [communiqué](#).

Un certain nombre de questions se posent :

- La présence (déjà forte) des GAFAM n'est pas inéluctable
- Les GAFAM proposent des services qui ne figurent pas dans les environnements numériques institutionnels. La France ne peut-elle pas investir dans un cloud éducatif ?

Plusieurs organismes ont déjà réagi (dont la FCPE et le SNES-CGT). La CNIL appelle à un encadrement des services numériques qui soit contraignant : pas d'utilisation des données à des fins commerciales, et localisation des serveurs en France.

Ces problèmes étaient en partie déjà présents dans l'accord de novembre 2015 entre le ministère et Microsoft. La SIF avait diffusé un [communiqué](#) suite à cet accord

On peut par ailleurs remarquer que la charte de confiance de cet accord n'est toujours pas diffusée.

Le CS insiste sur 5 conditions qui doivent être respectées pour tout logiciel utilisé dans l'Education Nationale :

- Un hébergement national des données pédagogiques
- Un code ouvert : les algorithmes traitant les données, et l'implémentation de ces algorithmes, doivent être connus
- La très grande sensibilité des données pédagogiques
- L'Éducation Nationale enseigne aux élèves qu'ils doivent être responsables de leurs données, elle se doit à son tour d'être exemplaire
- Les données pédagogiques ne doivent pas faire l'objet d'une utilisation commerciale.

Le CS distingue deux aspects :

- Le développement des outils, qui peut être effectué par des entreprises privées
- L'exploitation. Il est souhaitable qu'elle s'effectue sur des serveurs internes. À défaut, si l'efficacité rend nécessaire d'externaliser l'exploitation, les conditions d'utilisation doivent être écrites dans le contrat

Le CS a rédigé un [communiqué](#) sur ce sujet.

### **Préparation de la rencontre avec Mounir Mahjoubi, ministre chargé du numérique.**

Une réunion est prévue le 27 juillet, et les points abordés lors de cette réunion sont préparés au sein du CS.

### **CSP**

Christine Froidevaux présente un compte-rendu de la rencontre au Ministère du GT sciences-lycée et Conseil Supérieur des Programmes (CSP) du 31 mai.

### **Rencontre avec l'Académie des Technologies.**

Une délégation de la SIF a rencontré [l'Académie des technologies](#)

Différents points ont été évoqués, dont notamment un prix liée à l'industrie, l'enseignement de l'informatique, la création d'un musée de l'informatique, et une visite de [Centre Teratec](#).

**Prochaine réunion du CS : 11 octobre 2017**